



# Mise en place d'une nouvelle solution de gestion de la formation

**Date** : 25 novembre 2024

**Emetteur** : Direction des Ressources humaines, Service formation

---

## I. Présentation

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'OFB se dote d'une nouvelle solution de gestion de la formation.

Cette solution permettra de prendre en charge **la gestion des publics suivants** :

- Le **public interne sur l'outil Training Orchestra**, dans le cadre du plan de développement des compétences, avec un espace Agent / collaborateur et un espace Manager. Training Orchestra permet de recueillir les demandes sur catalogue OFB et les demandes individuelles.
- Le **public externe**, dont les agents des établissements rattachés et partenaires, sur un site web associé, **sur le Portail formation**, republiant les formations proposées par l'OFB et permettant de recueillir leurs demandes.

Training Orchestra est une application web déployée en intranet. Elle sera accessible le 20 janvier 2025.

Le Portail formation est un site web public. Il assure également la fonction de « vitrine » des formations proposées par l'OFB. Des identifiants et mots de passe permettront l'accessibilité au public externe.

## II. Période de bascule

### 1.1 Avant le 20/12/2024 :

#### Agents de l'OFB

**IMPORTANT:** sur le Portail formation actuel, chaque agent de l'OFB doit impérativement actualiser l'adresse mail associée à son compte et veiller à ce qu'il s'agisse bien d'une adresse [xxxx@ofb.gouv.fr](mailto:xxxx@ofb.gouv.fr), avant la clôture du 20 décembre 2024.

L'accès aux demandes d'inscription sur sessions ouvertes organisées par l'OFB (Portail formation actuel) et aux demandes de formation individuelles (formulaires « demandes de formation » sur la GEM) **sera fermé à compter du 20 décembre 2024.**

Le service formation vous invite à anticiper vos inscriptions aux formations du catalogue OFB (avec validation de votre référent de direction) sur le portail de formation <https://formation.ofb.fr/> et vos demandes de formations individuelles débutant avant le 15/02/2025 (avec avis rendu de votre responsable hiérarchique) sur l'outil GEM OFB : <http://gem.oncfs.net>

Les demandes d'inscription sur sessions collectives organisées par l'OFB transmises via le portail de formation actuel et validées par votre référent de direction avant le 20/12/2024 seront automatiquement basculées dans le nouvel outil Training Orchestra.

Les demandes de formations individuelles formulées via l'outil GEM OFB avec un avis rendu par votre responsable hiérarchique avant le 20/12/2024 seront automatiquement basculées dans le nouvel outil Training Orchestra.

Attention, toutes les inscriptions demandées sur les formations du catalogue OFB mais non validées par votre référent de direction avant le 20/12/2024 ainsi que les demandes de formation individuelle formulées sur la GEM OFB sans avis rendu par votre responsable hiérarchique avant le 20/12/2024 seront à ressaisir en 2025 sur le nouvel outil.

#### Public externe à l'OFB

Toutes les demandes d'inscription sur sessions collectives organisées par l'OFB réalisées avant le 20/12/2024 sur le Portail formation actuel (<https://formation.ofb.fr/>), et validées par votre référent seront transférées automatiquement au service formation.

Il est en de même pour les données mises à jour.

Toutes les demandes non saisies ou non validées au 20/12/2024 seront à ressaisir en 2025.

### **III. Prise en main de l'outil Training Orchestra et du Portail formation**

**Des webinaires** de présentation du nouvel outil seront proposés aux agents de l'OFB sur les 15 premiers jours du mois de janvier 2025. Ceux-ci présenteront les différentes fonctionnalités des espaces collaborateurs et managers.

Les webinaires resteront accessibles en consultation libre sur l'Intranet.

**Des tutos de prise en main** de l'outil seront également mis à disposition des agents de l'OFB et du public externe sur leurs espaces dédiés.

**Des webinaires** supplémentaires de présentation du nouvel outil et de prise en main seront mis en place début 2025 à destination du public externe.

### **IV. A compter du 20 janvier 2025**

⇒ Pour les agents de l'OFB, **le nouvel outil TRAINING ORCHESTRA sera opérationnel au 20/01/2025**. Il sera accessible depuis l'Intranet à la page suivante : <https://intranet.ofb.fr/je-me-forme>. Les identifiants et mots de passe seront identiques à ceux vous permettant de vous connecter sur votre poste de travail.

En télétravail ou en dehors des sites OFB, TRAINING ORCHESTRA sera accessible en activant le VPN.

⇒ Pour le public externe, le **nouveau Portail formation sera accessible dès le 20/01/2025**. Les demandes de formations et les validations associées de leurs structures se feront via l'URL <https://formation.ofb.fr/>

### **V. Contact**

Pour toute question, vous pouvez envoyer un mail à l'équipe projet Training Orchestra : **assistance.formation@ofb.gouv.fr**